

Parcours droit public ou droit de l'entreprise

Par **Mazart**, le 17/11/2009 à 17:32

Bonjour,

Ma question ne concerne pas directement le choix d'un master mais le choix d'un parcours en L3 ce qui revient à peu près au même puisqu'à Nancy, la licence "détermine" le choix du master.

En effet, je suis étudiant en L2 Droit à Nancy et la L3 nous propose le choix de 3 parcours :

Droit privé et sciences criminelles
Droit de l'entreprise
Droit public

Pour moi au début de l'année, le choix était clair : je voulais faire du droit du travail (matière dont on m'avait parlé et qui me semblait très intéressante, tant au niveau des études que des débouchés) et donc j'aurais choisi spontanément le parcours "Droit de l'entreprise" seulement je me rends compte que le Droit administratif me plait beaucoup, je trouve cette matière très intéressante et je suis de plus très intéressé par la politique sous tous ses traits, me voilà donc à hésiter dans le choix de mon parcours (bien que je sois encore loin d'avoir validé ma L2).

J'aurais donc voulu savoir ce que vous me conseillez et pour ça j'aurais voulu savoir quels sont les débouchés en droit public, je sais qu'il y a un large panel de concours à passer mais les effectifs dans la fonction publique étant en baisse, je me demande quels sont les autres perspectives de carrière, en effet je suis très intéressé par le secteur privé : avocat, juriste sont des médias qui m'attirent mais j'ai peur d'être plus limité dans ce secteur en choisissant de faire du droit public plutôt qu'en droit du travail ...

Je précise également que j'aimerais si possible aller jusqu'au doctorat ...

Merci à l'avance de vos réponses  twinkl not found or type unknown

Par **doui**, le 23/11/2009 à 11:22

A mon avis si tu hésites vaut mieux partir sur une L3 droit de l'entreprise, après tu peux t'orienter en M1 droit public, même sans avoir fait L3 droit public, sans problème (plusieurs personnes dans ce cas là dans mon M1, dont moi qui ait carrément fait une L3 Erasmus).

Dans l'autre sens (L3 droit public --> M1 droit des affaires) c'est pas impossible non plus mais c'est beaucoup moins bien vu et tu risques de + galérer.

Tes craintes sont justifiées, avocat et surtout juriste, du moins en entreprise puisque tu mets à part les concours de la fonction publique, c'est forcément beaucoup plus limité en droit public qu'en droit privé, mais bon si c'est ce que tu veux faire faut tenter.